



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**Renouvellement de l'aide financière au perfectionnement des marins :
le ministère des Transports du Québec (MTQ) accorde une somme de 250 000 \$ sur cinq ans**

Québec, le 25 octobre 2013 – À la suite d'une entente conclue avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime (CSMOIM), le MTQ a procédé au renouvellement de l'enveloppe d'aide financière au perfectionnement des marins. L'entente s'échelonne sur cinq ans à raison de 50 000 \$ par année.

Pour les candidats admissibles, cette aide permet de défrayer 50 % du coût des formations conduisant à des brevets d'officier de navigation ou de mécanique de marine. Les détenteurs de brevets émis dans un autre pays, qui sont en processus de conversion pour obtenir un brevet canadien, peuvent également se prévaloir de cette aide financière.

À l'occasion du cocktail de clôture de la Journée maritime québécoise du 22 octobre dernier, le ministre des Transports et ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Sylvain Gaudreault, a rendu public l'engagement de son ministère envers le développement de la main-d'œuvre maritime québécoise : « Nous souhaitons concrétiser notre appui par une mesure financière visant à encourager la progression de carrières dans ce secteur. Le montant alloué permettra sans aucun doute d'améliorer l'accessibilité à la formation continue, laquelle constitue un passage obligé pour tout marin désireux de cheminer vers un poste d'officier supérieur. »

M. Claude Mailloux, directeur général du CSMOIM, se réjouit de cette annonce tant attendue : « Sachant que les postes d'officiers maritimes présentent des difficultés de recrutement sévères en raison de la rareté de la main-d'œuvre, il s'agit d'une excellente nouvelle autant pour les marins que pour l'ensemble de l'industrie maritime québécoise. »

À propos du Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Fondé en 2001, le CSMOIM est un organisme de réflexion, de concertation et d'action composé de représentants d'entreprises et de travailleurs. Le CSMOIM consacre ses efforts à la promotion des intérêts de l'industrie maritime du Québec en matière de développement de la main-d'œuvre par la réalisation de projets visant la formation, la gestion des ressources humaines, la connaissance sectorielle ainsi que la planification de la relève.
www.csmoim.qc.ca

-30-

Source : Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime

Pour information :

Dominique Labbé
Agente de communication
Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie maritime
Tél. : 418-694-9059
dlabbe@csmoim.qc.ca